

Les paradoxes du latin

25-09-2017

En 1922, une querelle des Anciens et des Modernes agite le Parlement, le rétablissement de l'enseignement obligatoire du latin en 6ème – facultatif depuis 1902. Le sénateur Victor Bérard (1854-1931), quoique progressiste sur le plan politique, y est favorable pour une raison paradoxale : il craint qu'à défaut d'être obligatoire le latin ne poursuive son déclin dans l'enseignement public alors qu'il continuerait de prospérer dans les établissements religieux. A terme, les anciens élèves de l'enseignement catholique se trouveraient ainsi surreprésentés chez parmi les latinistes. Et comme la maîtrise du latin est un facteur de différenciation sociale, ils risqueraient de l'être aussi parmi les élites.

Paradoxe aussi que de voir George Sand, figure d'avant-garde dans tant de domaines, regretter que, dans les lycées, on enseigne Corneille, Molière et La Fontaine plutôt que leurs aînés grecs ou romains…

Le latin obligatoire à l'entrée au lycée sera rétabli en 1923 puis abandonné l'année suivante par le Cartel des Gauches. Le dispositif de 1902, avec filière "classique" latiniste et filière "moderne" non latiniste se prolongera jusqu'aux années soixante. N'en déplaise à la bonne dame de Nohant, on continue d'enseigner Corneille, Molière et... George Sand !

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com

